



30-01-2020/01

Envoyé en préfecture le 04/02/2020

Reçu en préfecture le 04/02/2020

Affiché le 27/01/2020 SLO

ID : 033-213303217-20200130-3001202001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le trente janvier, le Conseil Municipal de la commune de PEUJARD, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, à 20 h 00, sous la présidence de M. MABILLE Christian, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2020

Secrétaire de séance : Sylvie SAGASTI

Présents: Christian MABILLE, José LAGABARRE, Muriels LABATTUT, Jacques DUVERGER, Sylvie SAGASTI, Jean-Claude MICHEL, Jean-Claude RIVIERE, Christelle PICAUD, Marc FREZOULS, David GRENET, Stéphanie BALLOT, Nelly CHAMPUY, Valérie BERCY,

Procurations :
- Emmanuelle ARAUZO-ROUSSE à Christian MABILLE
- Séverine CHARDONNIERAS à Muriels LABATTUT

Absents excusés : Jean-Luc NADAL, Samuel CHOUZENOUX, Natacha FERNANDES, Michel BERTET

Objet : Création nouvelle classe à l'école Publique Communale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'à la suite de l'application des nouvelles dispositions de l'Education Nationale, les élèves des classes de grandes sections maternelles, CP et CE1 ne pourront plus accueillir que 24 élèves par classe.

Ce point a été évoqué et discuté avec les responsables locaux de l'Education Nationale.

Un poste nouveau sera accordé dès la rentrée prochaine, ce qui satisfait pleinement les élus locaux.

Par voie de conséquence un dossier technique a été étudié en relation avec le dernier constructeur, à savoir la société ATEMCO de Mussidan (24400).

Le chargé d'affaires a présenté un dossier complet sur lequel le Conseil Municipal doit se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- **D'accepter** le plan présenté par ATEMCO concernant une salle de classe.
- **De retenir** le montant total HT rendu monté 92 100 €.

- **D'accepter** le montant du génie civil à hauteur de 17 100 € HT.
- **De prévoir** la jonction avec les réseaux existants à hauteur de 1000 € HT.
- **De mandater** Monsieur le Maire pour conclusion de ce dossier et signatures nécessaires.

Fait à Peujard, le 30 janvier 2020

Le Maire

Christian MABILLE

